

Formation BEPS

L'association des parents organise, en accord avec la direction de l'école, une formation en premiers secours dispensée par la croix rouge. (BEPS) Cette formation s'adresse **aux élèves de 3^{ième} et 4^{ième} année, ayant plus de 15 ans** ; elle a pour objectif de rendre chaque étudiant **capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours.**

Il apprendra les gestes indispensables pour intervenir en cas d'accident.

La formation aura lieu à l'école les vendredi 21 et lundi 24 juin pour le premier groupe, les mardi 25 et mercredi 26 juin pour le deuxième groupe ; de 8h30 à 17h.

Elle s'effectuera en 15h, les élèves participeront à des mises en situation dynamiques et apprendront à :

- **Eviter le sur-accident** et transmettre l'alerte au service de secours (112)
- **Déplacer correctement une victime** en cas d'urgence
- Observer l'**état des fonctions vitales**
- Reconnaître une **victime inconsciente**, une **détresse respiratoire**, un **arrêt cardio-pulmonaire**
- Pratiquer une **réanimation**, comprendre l'utilisation d'un **défibrillateur** externe automatisé (DEA)
- Agir en présence d'une **hémorragie** abondante et visible, d'une **plaie** ou **brûlure**
- Agir en présence d'une victime consciente présentant un **malaise cardiaque**
- Réagir face à un **traumatisme** crânien et cervical

A l'issue de la formation, un **brevet** sera délivré à toute personne ayant participé activement à la totalité de la formation.

La formation coûte 45 euros par élève, l'association des parents interviendra pour 30 euros. **L'inscription est donc de 15 euros par élève.**

L'inscription se fera sur la page : <http://ap-st-stan.org/ajb/>

Merci d'inscrire votre nom, prénom, date de naissance et classe.

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à réagir !

N'oubliez pas de prévoir un pique-nique et des vêtements de sport.

Initiation Krav-maga

L'association des parents organise, en accord avec la direction de l'école, un stage d'initiation au krav-maga pour les élèves de 1^{ière} et 2^{ème} année.

Le krav-maga est de l'auto-défense basée sur les réflexes naturels du corps humain, l'utilisation des points sensibles, ainsi que l'effet de surprise.... Il enseigne l'art de se défendre en cas d'agression par la voie la plus courte et depuis la position où l'on se trouve en privilégiant le minimum de prise de risque pour soi-même.

Ces méthodes sont très faciles à apprendre, très efficaces et peuvent être adaptées aux plus jeunes.

Le cours sera donné par Joël Verwoert instructeur responsable IMADS pour la région de Mons.

La formation aura lieu à l'école les vendredi 21, lundi 24 et mardi 25 juin, de 9h à 13h.

La formation durera 3h par jour durant 3 jours pour un montant de 51 euros par élève. Les cours s'organisent comme suit :1h30 de cours - une pause d'environ 1/2h - 1h30 de cours, ceci dans le but de garder un maximum l'attention des élèves de cet âge.

L'association des parents interviendra pour 16 euros par élève.

L'inscription est donc de 35 euros par élève.

L'inscription se fera sur la page : <http://ap-st-stan.org/ajb/>

Merci d'inscrire les nom, prénom, date de naissance et classe de votre enfant.

Les coordonnées pour le paiement vous parviendront par retour de mail, l'inscription sera effective après le paiement.

N'oubliez pas de prévoir une collation et des vêtements de sport.

Association de Parents du Collège Saint-Stanislas
Rue des Dominicains, 15
7000 MONS
www.ap-st-stan.org

Tél. Secrétariat Collège : +32 65 40 12 50 Tél. collaborateur AP : +32 477 77 44 81

Vous n’imaginez pas tout ce que l’Association de Parents avec le soutien efficace de la Direction du Collège peut organiser pour les élèves...

Cette année encore l’AP offre aux rhétoriciens ainsi qu’aux élèves de cinquième qui le souhaitent la possibilité de suivre à titre tout à fait gracieux le cours théorique relatif au code de la route et au permis de conduire de catégorie B.

Les cours de cette année scolaire 2018-2019 seront dispensés par le Commissaire de Police er **Bernard SAMAIN en dates des vendredi 21 juin, lundi 24 juin, mardi 25.**

L’horaire journalier des cours est fixé comme suit :
de **09h00 à 12h00** et **13h00 à 16h00**
soit 6 heures par jour.

Les cours seront donnés dans la salle Pierre Fabre qui possède une bonne isolation phonique et thermique ainsi que suffisamment de commodités (tableau blanc, flip chart, toile de projection et projecteur) pour accueillir tous les élèves.

Cette année, près de 450 transparents mis à jour et propriété du formateur seront disponibles par téléchargement via un lien personnalisé et diffusé en temps opportun par WeTransfer.

L’inscription aux cours se fera en ligne sur le site de l’AP (<https://ap-st-stan.org/ajb/>) où un tableau à compléter pour détailler l’identité (**nom, prénom, date de naissance, adresse mail et classe fréquentée**) sera accessible dès le 01 juin 2019.

Le passage de l’épreuve théorique au Centre d’Examen situé à la rue du Grand Courant, 18 à 7033 Cuesmes aura lieu en date du vendredi 28 juin 2019 à **07h00** (15 places) et à **12h00** (15 places) ; cet horaire est une faveur exceptionnelle octroyée par le Centre au Formateur.

Etant donné qu’il n’y a que 2 x 15 places disponibles pour l’examen du 28 juin 2019, les inscriptions seront recensées à l’issue de la dernière heure de cours donc le 25 juin 2018 entre 15h00 et 16h00 moyennant le paiement du droit légal d’inscription à l’examen de 15 €. Les élèves qui auront suivi avec assiduité la totalité des cours et qui se classeront parmi les 30 premiers lors du test de fin de cours auront évidemment la priorité d’inscription à l’examen ; les autres élèves pourront s’inscrire ultérieurement et indépendamment auprès du centre d’examen de leur choix...

Courage encore et bonne chance à tous !